Accusé de réception en préfecture 092-451576656-20241211-CA292024-DE Reçu le 19/12/2024



N° CA-29/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024

Le 11 décembre 2024 à 17h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 novembre 2024, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Jean-Didier BERGER, Nadège AZZAZ (à partir du point n°12), Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Lounes ADJROUD (à partir du point n°12), Patrick WIDLOECHER, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir: Véronique DE LA TOUANNE à Anthony REYNAUD, Sandrine DANDRE à Martine BAGDASSARIAN.

Étaient absents excusés : Malika BELARBI.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Lionel PIERE, Directeur comptable et Financier, Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante.

Objet : SAEM Vallée Sud Rénov' - Désignation d'un Représentant de Vallée Sud Habitat.

VALLÉE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBERATION

Objet : SAEM Vallée Sud Rénov' - Désignation d'un Représentant de Vallée Sud Habitat.

Le Conseil d'Administration,

Vu que l'OPH Vallée Sud Habitat a intégré la SAEM Vallée Sud Rénov' par délibération n°04/2022 de son Conseil d'Administration en date du 16 mars 2022, et détient ainsi 13.67% du capital de la SAEM Vallée Sud Rénov', soit 82 000 euros,

Considérant qu'à cet effet, l'OPH Vallée Sud Habitat est représenté par deux Administrateurs désignés par son Conseil d'Administration,

Vu que Madame Colette HUARD et Monsieur Yves COSCAS avaient été désignés, par délibération n°04/2022 du Conseil d'Administration de l'OPH Vallée Sud Habitat en date du 16 mars 2022, pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SAEM Vallée Sud Rénov'.

Considérant que suite au décès de Madame Colette HUARD, il convient de désigner un nouveau Représentant de l'OPH Vallée Sud Habitat au sein du Conseil d'Administration de la SAEM Vallée Sud Rénov'.

Entendu que la candidature de Monsieur Patrice RONCARI est proposée pour remplir cette fonction.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la désignation de Monsieur Patrice RONCARI au titre de Représentant de l'OPH Vallée Sud Habitat au sein du Conseil d'Administration de la SAEM Vallée Sud Rénov'.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,

Député-Maire de Clamart,

Président du Territoire

Vallée Sud – Grand Paris,

poin

Jean-Didier BERGER

Vu pour être certifiée conforme à l'original Publiée ou notifiée le 20 décembre 2024 Reçue en Préfecture le 19 décembre 2024 Certifiée exécutoire le 20 décembre 2024 Par application de la loi dy 22 juillet 1982

Yann CHEVALIER Directeur Général 1